

Démarche : Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Organisme : CD92 - Pôle Solidarités - Direction de l'Insertion Sociale et du Retour à l'Emploi (DISRE) - Unité Aides sociales - Dispositif FSL

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

FSL Maintien Logement Hauts-de-Seine

Formulaire de demande d'une aide financière dans le cadre du dispositif Fonds de Solidarité au Logement

A compléter par un travailleur social ou un référent professionnel

En raison d'un incident informatique, les délais d'instruction et de paiement des aides du Fonds de solidarité logement risquent d'être temporairement allongés. Soyez assuré que votre demande a bien été prise en compte et qu'une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

Informations préliminaires

Le demandeur a-t-il déjà bénéficié d'une aide FSL maintien ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

À quelle date ?

Pour quel montant ?

Le demandeur a-t-il déjà bénéficié d'une aide pour les fluides ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pour quel montant ?

Organisme instructeur de la demande

Nom de l'organisme

Adresse organisme

Civilité de l'instructeur

☐ Mme

☐ M.

Nom et prénom de l'instructeur

Téléphone

Adresse mail

1.Renseignements concernant le demandeur

Date de la demande

Sans N°allocataire CAF

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

N° allocataire CAF du demandeur

Merci de saisir 0 si le matricule est en cours d'attribution.

Quotient familial (QF) si allocataire :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif du quotient familial MSA ou simulation

☐ Mme

☐ M.

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

Date de naissance du demandeur

Téléphone du demandeur

Courriel du demandeur

Situation familiale du demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Célibataire

☐ Marié

☐ Vie maritale

☐ PACS

☐ Divorcé

☐ Veuf

☐ Séparé

2. Informations conjoint et autre(s) personne(s) vivant au domicile

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Date de naissance du conjoint

Autre(s) personne(s) vivant au domicile

Civilité

☐ Mme

☐

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Nom

Prénom

Date de naissance

Lien de parenté avec le demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Grand-parent

☐ Parent

☐ Conjoint(e)

☐ Fils

☐ Fille

☐ Frère / Sœur

Pour ajouter un autre membre de la famille, cliquer sur le bouton "Ajouter" une ligne pour la composition familiale"

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Date de naissance

Lien de parenté avec le demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Grand-parent

☐ Parent

☐ Conjoint(e)

☐ Fils

☐ Fille

☐ Frère / Sœur

Pour ajouter un autre membre de la famille, cliquer sur le bouton "Ajouter" une ligne pour la composition familiale"

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Civilite

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Date de naissance

Lien de parenté avec le demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Grand-parent

☐ Parent

☐ Conjoint(e)

☐ Fils

☐ Fille

☐ Frère / Sœur

Pour ajouter un autre membre de la famille, cliquer sur le bouton "Ajouter" une ligne pour la composition familiale"

3. Informations sur le logement

Date d'entrée dans le logement

Indiquez la date mentionnée sur votre contrat de location

Statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Locataire

☐ Colocation

☐ Propriétaire

☐ Meublé

Adresse logement

Code postal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 92 000

☐ 92 100

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

☐ 92 110

☐ 92 120

☐ 92 130

☐ 92 140

☐ 92 150

☐ 92 160

☐ 92 170

☐ 92 190

☐ 92 200

☐ 92 210

☐ 92 220

☐ 92 230

☐ 92 240

☐ 92 250

☐ 92 260

☐ 92 270

☐ 92 290

☐ 92 300

☐ 92 310

☐ 92 320

☐ 92 330

☐ 92 340

☐ 92 350

☐ 92 360

☐ 92 370

☐ 92 380

☐ 92 390

☐ 92 400

☐ 92 410

☐ 92 420

☐ 92 430

☐ 92 500

☐ 92 600

☐

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

☐ 92 800

Commune

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ ANTONY

☐ ASNIERES SUR SEINE

☐ BAGNEUX

☐ BOIS COLOMBES

☐ BOULOGNE BILLANCOURT

☐ BOURG LA REINE

☐ CHATENAY MALABRY

☐ CHATILLON

☐ CHAVILLE

☐ CLAMART

☐ CLICHY

☐ COLOMBES

☐ COURBEVOIE

☐ FONTENAY AUX ROSES

☐ GARCHES

☐ LA GARENNE COLOMBES

☐ GENNEVILLIERS

☐ ISSY LES MOULINEAUX

☐ LEVALLOIS PERRET

☐ MALAKOFF

☐ MARNES LA COQUETTE

☐ MEUDON

☐ MONTROUGE

☐ NANTERRE

☐ NEUILLY SUR SEINE

☐ LE PLESSIS ROBINSON

☐ PUTEAUX

☐ RUEIL MALMAISON

☐ ST CLOUD

☐ SCEAUX

☐ SEVRES

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

☐ SURESNES

☐ VANVES

☐ VAUCRESSON

☐ VILLE D AVRAY

☐ VILLENEUVE LA GARENNE

Nom du bailleur

La saisie de ce champ est obligatoire si le demandeur est locataire.

Adresse du bailleur

La saisie de ce champ est obligatoire si le demandeur est locataire.

Indiquez le loyer mensuel avec charges :

Montant de l'allocation logement

L'allocation logement est-elle versée au bailleur ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

4. Le FSL Maintien Logement est sollicité pour le financement de :

Dette locative (loyer et charges)

Condition : le bailleur a l'obligation de déclarer l'impayé à la CAF conformément à la loi du 6 juillet 1989 art 24 al. 6

Plafond : 10.000€

Aide versée au bailleur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Montant de la dette

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du contrat de location

Le bail doit être établi par écrit, daté et signé.

A fournir pour les demandes de :

- De demande de premier loyer
- Dépôt de garantie
- D'achat de mobilier de première nécessité
- Ou de frais de déménagement
- De frais d'agence immobilière

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration de l'impayé à la CAF (sauf si mention sur CDAP CAF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Engagement écrit du bailleur à signer un nouveau bail en cas de bail résilié

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐  Relevé locatif faisant état des paiements intervenus sur les 3 dernières années et faisant état du montant de la dette actuelle et de la reprise du loyer résiduel depuis au moins 1 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB du bailleur privé le cas échéant

Dette locative avant relogement

Plafond : 10.000€

Aide versée au bailleur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du précédent contrat de location objet de la dette

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration de l'impayé à la CAF (sauf si mention sur CDAP CAF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dernier relevé locatif faisant état de la dette actuelle et des paiements intervenus sur les 3 dernières années

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB du bailleur privé le cas échéant

Dette propriétaire occupant relative au paiement des charges collectives ou de remboursement d'emprunts (résidence principale)

Condition : uniquement lorsque le logement se situe dans le périmètre d'un plan de sauvegarde ou d'une OPAH conformément à la loi 90-449 du 31 mai 1990

Plafond : 10.000€

Aide versée à la copropriété ou à l'organisme de prêt

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de la dette de charges collectives ou de la dette d'emprunt

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB du bénéficiaire de l'aide

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Garantie aux impayés de loyer (GIL)

Condition : pour un logement du parc privé, aide subsidiaire à la garanti Visale d'Action logement

Plus d'informations www.actionlogement.fr

Aide versée au bailleur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Trois possibilités pour la demande de GIL

Cas 3 : Plafond : 6 mois de loyers résiduels sur la durée de la convention (2 ans)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Cas 1 : accord de principe GIL avant entrée dans les lieux

☐ cas 2 : accord GIL suite à la signature de la convention tripartite

☐ Cas 3 : mise en jeu de la garantie par le bailleur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Cas 1 : Justificatif d'attribution du futur logement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Cas 2 : Copie du contrat de location

Le bail doit être établi par écrit, daté et signé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Cas 3 : Convention tripartite signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Cas 3 : Dernier relevé locatif justifiant de la dette

Des impayés de factures de Fluides

Plafonds utilisables sur 12 mois glissants.

Energie :

QF de 0 à 300 : plafond 400 €

QF de 301 à 500 : plafond 300 €

QF de 501 à 650 : plafond 250 €

QF de 651 à 850 : plafond 150€

- Conditions : aide subsidiaire à l'utilisation du chèque énergie.

Titulaire d'un contrat individuel

Plus d'informations www.chেকেenergy.gouv.fr

Aide versée au fournisseur

Eau :

- Conditions : raccordé et abonné au service public de l'eau

QF de 0 à 500 : plafond 200 €

QF de 501 à 650 : plafond 150 €

QF de 651 à 850 : plafond 100 €

Aide versée au délégataire d'eau

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Factures Fluides

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture impayée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture impayée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture impayée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture impayée Eau

Des impayés d'abonnement internet

Conditions : uniquement pour le titulaire du bail

Plafond utilisable sur 12 mois glissants

Montant de la facture impayée dans la limite d'un plafond de 100 €

Aide versée à l'opérateur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture impayée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB de l'opérateur

5. Autres dispositifs mobilisables liées au maintien dans le logement

Demande de labélisation « public prioritaire » PDALHPD

Conditions : correspondre à l'une des situations définies à l'article L.441-1 du code de la construction et de l'habitat

Les modalités d'inscription en vigueur sont précisées dans la notice.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Demande d'un accompagnement social lié à au logement (ASLL)

-Objectifs de la mesure à décliner :

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Date de début souhaitée de la mesure d'ASLL

Durée en mois souhaitée de la mesure

Vous pouvez sélectionner plusieurs objectifs

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Accès ou rétablissement des droits
- ☐ Aide à la résorption des dettes
- ☐ Aide éducative budgétaire
- ☐ Diagnostic partagé avec le ménage
- ☐ Médiation avec le bailleur

6. Exposé de situation : Veuillez mentionner les informations relatives

À la situation familiale :

À la situation professionnelle :

À la situation au regard du logement :

Les éléments de situation du demandeur permettent que l'organisme instructeur valide la demande. Avis de l'organisme instructeur :

7. Validation

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées sur la présente demande.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Le demandeur certifie sur l'honneur avoir mis à jour sa situation familiale et professionnelle auprès de la CAF ou de la MSA depuis moins de 3 mois si il est allocataire.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Le demandeur atteste ne pas pouvoir prétendre à un dispositif d'aide au logement existant (FASTT, Action logement).

Fonds Solidarité Logement Maintien Hauts-de-Seine

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur s'engage à fournir toutes les pièces justificatives demandées.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur est informé(e) que toute fausse déclaration ou falsification de document, toute obtention usurpée d'un droit, l'expose à des sanctions pénales et financières en application des articles 313-1, 313-7 et 313-8 du Code pénal, ainsi que, le cas échéant, à la récupération par le Département des sommes indûment perçues.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Les informations collectées sont traitées par le Département des Hauts-de-Seine à des fins de gestion de votre demande d'aide, du suivi de celle-ci et de statistiques générales et anonymes. Certaines données sont susceptibles de faire l'objet de traitements ultérieurs dans le cadre d'autres dispositifs d'aides mis en œuvre par le Département. Les traitements de données ainsi effectués constituent une mission d'intérêt public, conformément à l'article 6.1.e) au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, dont la finalité principale est l'accompagnement des personnes. Les destinataires des données sont les agents habilités du Département des Hauts-de-Seine et de ses sous-traitants. Le Département des Hauts-de-Seine peut, selon votre situation et certaines obligations légales s'y rapportant, échanger ou vérifier des informations avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole, la Préfecture, le juge en charge de votre dossier ou la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions. Le Département pourra dans le cadre de contrôle aléatoire vous demander des justificatifs complémentaires. Les données ainsi traitées par le Département des Hauts-de-Seine sont conservées par ce dernier pendant 5 ans à compter du dernier contact. Les données sont ensuite détruites au terme de ce délai. Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, d'un droit de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données, tenant à votre situation particulière. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine soit par voie électronique (dpo@hauts-de-seine.fr) soit par voie postale en écrivant à Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, à l'attention du Délégué à la Protection des Données 92731 Nanterre Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non